WELLINGTON MANAGEMENT®

# Informations clés pour l'investisseur

## Wellington Management Funds (Luxembourg) III SICAV

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Wellington Disruptive Technology and Innovation Fund

## USD Class D Accumulating Unhedged

**Wellington Disruptive Technology and Innovation Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Luxembourg) III SICAV (le « Fonds à compartiments multiples »)**

**ISIN: LU2112239012**

**Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.**

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer une appréciation du capital à long terme, en investissant principalement à l'aide de positions longues et courtes dans des sociétés à l'échelle mondiale dont l'objectif principal est d'offrir ou d'utiliser la technologie et/ou l'innovation pour remettre en cause les modèles économiques traditionnels afin de stimuler la croissance.
- Le Fonds sera géré activement. L'approche d'investissement repose sur la conviction fondamentale du Gestionnaire de placement selon laquelle la voie de l'innovation dans la technologie et les modèles économiques crée des opportunités, sachant que de nouveaux modèles économiques voient le jour grâce aux leviers actuels, notamment l'intelligence artificielle, l'Internet des Objets, la conduite autonome, les modèles de livraison de logiciels basés sur le cloud, la robotique et l'utilisation de systèmes électroniques de paiement.
- Le Gestionnaire de placement établira à la fois des positions longues (dont la valeur devrait augmenter) dans des sociétés dont il estime qu'elles sont innovantes ou capables d'utiliser la technologie et/ou l'innovation pour créer un avantage concurrentiel et générer une croissance à long terme, et des positions courtes (dont la valeur devrait baisser) dans des sociétés dont il estime qu'elles vont être confrontées à des défis concurrentiels croissants en raison de leur technologie et/ou modèle économique, et du marché en déclin. Le Gestionnaire de placement peut également utiliser des positions courtes afin de couvrir la volatilité et le risque du marché, mais le Fonds aura généralement une exposition longue plutôt qu'une exposition courte.
- Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») font partie de la méthode d'évaluation des sociétés par le Gestionnaire d'investissement, car il estime que les sociétés de haute qualité sont généralement celles qui se concentrent sur les politiques ESG (telles que la politique environnementale, la satisfaction des clients, la pérennité des fournisseurs, la culture d'entreprise et la gouvernance). Bien que les facteurs ESG soient pris en compte, ils n'entraînent pas nécessairement l'exclusion d'une société de l'univers d'investissement, ou ne limitent pas la sélection ou la pondération de tout investissement effectué.
- Le Fonds n'est pas limité par les capitalisations boursières, les régions ou les secteurs à l'échelle internationale, ce qui peut comprendre une exposition aux marchés émergents. Les caractéristiques du Fonds varieront en fonction des fluctuations des opportunités d'investissement et de la sélection des titres.
- Les instruments dérivés seront utilisés pour couvrir (gérer) le risque et/ou la volatilité et à des fins d'investissement (notamment pour s'exposer à un titre, créer un effet de levier et/ou une position courte). Les instruments dérivés constitueront une partie significative de la stratégie et auront un impact sur la performance.
- Le Fonds ne tient compte d'un indice de référence ni lors de la constitution du portefeuille, ni à des fins de comparaison des performances.
- Tout revenu alloué à une Catégorie d'actions du Fonds est réinvesti.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement, conformément au Prospectus.
- Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une part conséquente d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

**< À RISQUE PLUS FAIBLE**
< À rendement généralement plus faible

**À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >**
À rendement généralement plus élevé >

| 1 | 2 | 3 | 4 | **5** | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 5 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 10% et 15%.

### RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

**CAPITAL :** Les marchés d'investissements sont soumis à des risques économiques, de réglementation, du climat du marché et politiques. Avant d'investir, tout investisseur doit étudier les risques susceptibles d'influer sur son capital. La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse ou à la baisse par rapport à son niveau de départ. Le Fonds peut ponctuellement afficher une volatilité élevée.

**CONCENTRATION :** La concentration des investissements au sein de titres, secteurs ou activités, ou régions géographiques peut avoir un impact sur la performance.

**CONTREPARTIE :** Les institutions, avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

**DEVISE :** La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

**INSTRUMENTS DÉRIVÉS :** Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

**MARCHÉS ÉMERGENTS :** Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

**ACTIONS :** Les investissements peuvent être volatils et peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et de la performance des sociétés individuelles ainsi que de celle du marché d'actions dans son ensemble.

**COUVERTURE :** Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

**EFFET DE LEVIER :** L'effet de levier est susceptible de fournir davantage d'exposition au marché que le montant investi ou placé en dépôt lorsque la transaction est effectuée. Les pertes peuvent donc être supérieures au montant investi au départ.

**LIQUIDITÉ :** Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur.

**STRATÉGIE LONGUE-COURTE :** Le Fonds pourrait subir des pertes plus élevées si ses expositions longue et courte évoluaient dans des directions opposées au même moment, chacune dans une direction qui serait défavorable.

**OPÉRATIONNEL :** L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

**VENTE À DÉCOUVERT :** Une vente à découvert expose le Fonds à un risque de hausse de la valeur de marché d'un titre vendu à découvert ; il pourrait en découler une perte théoriquement illimitée.

**SOCIÉTÉS À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATIONS :** Les valorisations des sociétés à petite et moyenne capitalisations peuvent être plus volatiles que celles de leurs homologues à grande capitalisation. Elles peuvent également être moins liquides.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

## FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

| FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT | |
|---|---|
| Frais d'entrée | 5.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

| FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE | |
|---|---|
| Frais courants | 1.99% |

| FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES | |
|---|---|
| Commission de performance | 20.00% |

La Commission de performance pour le dernier exercice du Fonds s'est élevée à 8.25 % de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'actions.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Parts d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais d'entrée indiqués dans la section « Frais ponctuels » correspondent au montant maximal susceptible d'être déduit de votre souscription par votre conseiller ou intermédiaire financier avant qu'elle soit investie. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller ou intermédiaire financier concernant les frais d'entrée réels et toute autre commission de transaction à lui payer.

La commission de performance est égale à 20,00 % de la performance nette de la Catégorie de Parts au cours d'une année civile, en respectant un seuil d'application de la commission de performance (high water mark). Si une Catégorie de Parts a été lancée au cours de l'année, la première période de performance de cette Catégorie de Parts débutera à la date de lancement et prendra fin le 30 Septembre.

La section « Frais et dépenses » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Compartiment.

## PERFORMANCES PASSÉES

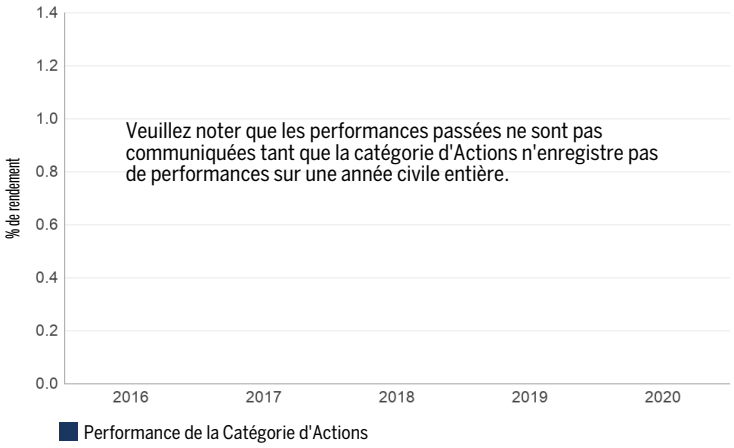


- L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2020.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DÉPOSITAIRE :** State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :** Des informations complémentaires sur le Compartiment ou sur d'autres Catégories de parts ou Compartiments du Fonds à compartiments multiples, et notamment le Prospectus, le rapport annuel le plus récent, les éventuels rapports semestriels postérieurs et le prix des Parts peuvent être obtenues par e-mail ou par téléphone auprès de l'Agent de transfert du Compartiment. Ses données de contact figurent ci-dessous. Les documents sont disponibles en anglais sans frais.

Tél. : +353 1 242 5452
E-mail : WellingtonGlobalTA@statestreet.com

**SÉPARATION DU PASSIF :** L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

**DROITS DE CONVERSION :** Les investisseurs peuvent échanger leurs Parts d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

**LÉGISLATION FISCALE :** La législation fiscale du pays d'origine du Fonds à compartiments multiples peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

**DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ :** La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

**INFORMATIONS SUR LE FONDS (COMPARTIMENTS MULTIPLES) :** Le présent document décrit une catégorie d'Actions d'un Fonds du Fonds à compartiments multiples, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble du Fonds à compartiments multiples dont le nom figure au début du document.

**SWING PRICING :** Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes de Parts par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Porteurs de Parts.

**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION :** Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société de gestion est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.